

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE_011_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Florence ROBERT.

Présents : Florence ROBERT, Stephane NOGER, Yola THOMAS, Olivier AMANS, Jocelyne MARION, Alexi CALARD, Constance GANDOIS, Alexis ESTAQUE, Charlotte GIRAULT, André COSTECEQUE, Elise-Marie NOAILLES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Yola THOMAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Mise en place du Conseil Municipal nouvellement élu

1. Mise en place du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de M Bernard VOEGELI, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme THOMAS Yola a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Mr le Maire fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus et passe la présidence au doyen d'âge de ceux-ci, Mr Costecèque André, pour la suite du conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florence ROBERT
Président de séance



Yola THOMAS
Secrétaire de séance



DE_011_2026